

...collectif de 25.000 francs. Des collections de meubles et objets d'art anciens ont été détruits. L'eau a aussi dévasté beaucoup d'objets.

### A Moulins-Lille

Vendredi soir, vers minuit un quart, un incendie s'est déclaré, rue de Valenciennes, dans la retraite de coton de la filature Wallart.

### Une fabrique détruite à Fresnes

Un violent incendie s'est déclaré jeudi dans la fabrique de produits réfractaires de M. Frère, rue de Valenciennes.

### JAMET, BUFFEREAU & Co

Successors: 78, B<sup>e</sup> de la Liberté, LILLE

### ROUBAIX

Mort d'un sous-brigadier de police. — Vendredi matin est décédé à l'hôpital, après une douloureuse maladie, le sous-brigadier de police, Cyr Grimpoint.

### WASQUEHAL

A qui le réticule ? — Un joli réticule en velours noir et renfermant une somme d'argent, a été trouvé rue Sadi-Carnot, par Mme Beaucan, qui le tient à la disposition de son propriétaire.

### LEERS

Divagation de chien. — Contrevenant à 446 dressée, à la charge de M. Denys Laversch, journalier au Trieu de Leers, pour avoir laissé divaguer son chien non tenu de collier.

### TOURCOING

UN ARTICLE DU « PROGRES-AVENIR » Sous ce titre : « Ce qu'ils veulent, le « Progrès-Avenir » du 2 juin a publié l'article suivant :

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

Pied tordu. — Un camionneur de la rue de Valenciennes, Pierre Evrard, 34 ans, rue de Valenciennes, a vu le pied gauche de sa chaussure qui lui devait servir de camion. Il s'est foulé le pied et devra observer un repos de trois semaines, sur l'ordre du docteur Harlet.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — Clément Farvaque, rue de Condé, 64. — Céline Declercq, boulevard de Cambrai, 60. — Léon Leclercq, J. M. — Emilie Zennover, rue de Tourcoing, C. Mat. 3. — Emilie Gremy, rue St-Charles, 8.

### ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances. — César Ourkoulille, rue Nationale, 122. — Alexis Vanoveren, rue Cuvier, 3.

### ÉTAT-CIVIL DE HALLUIN

Naissances. — Marie Vanraes, rue des Ecoles, 3.

est absolument intact. Un ouvrier fut exclu du chantier parce que, après plusieurs avertissements il avait toujours refusé et cela depuis plusieurs années, de se rendre aux réunions transmises de l'œuvre ou la présence obligatoire de par les statuts. Les réunions ne sont pas aucunes façon critiques, puisqu'on y traite chaque fois une question de culture et que les autres sujets traitent toujours dans le même cycle de l'alimentation de l'hygiène, de l'agriculture, de l'économie, de l'éducation des enfants et de la morale familiale.

### ÉTAT-CIVIL DE HALLUIN

Naissances. — Marie Vanraes, rue des Ecoles, 3.

### ÉTAT-CIVIL DE HALLUIN

Naissances. — Marie Vanraes, rue des Ecoles, 3.

### ÉTAT-CIVIL DE HALLUIN

Naissances. — Marie Vanraes, rue des Ecoles, 3.

### BOUSBECQUE

Jeunesse Catholique. — Demain, dimanche, à une heure de l'après-midi exactement, rassemblement général au Patronage pour la Jeunesse Catholique, la Société de gymnastique « La Saint-Michel » et la clique. — Présence indispensable à la réunion. Communications importantes. Il y aura appel.

### RONCQ

Les chevaux qui s'emballent. — Vendredi dans la matinée, M. Clément Bayart, marchand de charbon, rue de Valenciennes, occupé à servir un client rue de Valenciennes, quand vint à passer un automobile. Les deux chevaux attelés au camion prirent peur et s'enfuirent, à folle allure, dans la direction du Pied-de-Bœuf.

### MOUVAUX

Le Conseil municipal se réunira mardi 2 juillet, à 8 h. du soir. L'ordre du jour : Lecture des procès-verbaux de la séance précédente. — Réduction de la redécouverte de l'exercice 1911. — Bureau de bienfaisance et hospice ; Avis sur le compte du receveur gestion 1911 ; Budget additionnel de 1912 et primitif de 1913. — Réduction de la redécouverte annuelle payée par le service des eaux de Roubaix-Tourcoing. — Subvention pour l'érection d'un monument commémoratif de la bataille du 16 août 1870. — Demande d'un terrain pour la construction d'un bureau de poste. — Projet de monopole des pompes funèbres. — Vote de divers crédits ; Communications diverses. — Approbation du budget additionnel de 1912.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### HAZEBROUCK

Blessé à la main. — Un cultivateur de cette commune, M. Courtès, est tombé et malheureusement, en travaillant dans sa grange, qu'il s'est fendu la paume de la main.

### WALLON-GAPPEL

Brûlé par du café. — Une ménagère, Marie Depoquier, préparant de bon matin son café, soudain le récipient lui échappa des mains. La pauvre femme eut un pied gravement brûlé.

### DUNKERQUE

Bruit de grève. — Depuis hier, on annonce comme imminente une grève des ouvriers auxiliaires de la Société de Manutention sur les quais du port.

### NEUILLE-SAINT-REMY

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi, chez M. Lefebvre, tourneur en bois, rue d'Artois à Neuville-Saint-Remy. Tout l'atelier fut détruit, avec le moteur à essence ; un tour, du bois travaillé et à travailler, etc. Les pertes s'élevaient à environ 6.000 fr. Il y a assurance.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

être payés « aux places » et non plus à la journée.

### CAMBRAI

Bras tordu. — Vendredi soir, vers quatre heures, François Mignot, 19 ans, demeurant rue des Veaux, manoeuvre de maçon, rangeait des briques dans la même rue, près d'une maison en construction.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.

### LA HAUSSE DES BLÉS

Le « Journal officiel » publie un décret portant modification à la loi du 4 février 1912 sur l'admission temporaire des blés.

### LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

Les inscrits maritimes appartenant à la Compagnie des Messageries maritimes, ont décidé, dans une réunion tenue vendredi soir, d'accepter le principe de l'arbitrage.